MARNE et GONDOIRE SCOPE

L'actualité de la communauté d'agglomération

N°215 - 17 avril 2025

Le mot du président

Les aménagements et équipements ne sont pas seulement utilisés par les habitants des villes où ils se situent mais aussi par ceux des communes voisines. C'est pourquoi à Marne et Gondoire, nous pensons l'aménagement de manière globale et approfondissons sans cesse les liens entre nos communes. C'est tout le sens de l'intercommunalité.

Jean-Paul Michel

Dans ce numéro

La nouvelle zone d'activités de Chalifert

Prairie, bois et verger à Collégien

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

Enquête publique sur la réhabilitation des bords de Marne à Montévrain et Lagny

L'enquête publique sur la réhabilitation des bords de Marne à Lagny et Montévrain est ouverte du 15 au 30 avril. Durant cette phase, le public peut télécharger le projet en ligne ou le consulter sur papier aux mairies de Lagny et Montévrain et faire part de ses observations par écrit ou auprès du commissaire enquêteur lors de ses permanences. Marne et Gondoire mène le projet de réhabilitation des bords de Marne dans la partie est de Lagny et à Montévrain sur 1,8 kilomètres. Objectif : rendre les berges plus naturelles et plus accessibles. Pour cela, les techniques de stabilisation végétale seront privilégiées pour restaurer et maintenir les berges comme la communauté d'agglomération l'a fait à Thorigny et Dampmart par étapes de 2017 à 2021. Les piétons et cyclistes pourront emprunter un véritable chemin de promenade élargi, sécurisé et éclairé.

Consulter le dossier d'enquête publique

Lire notre article sur le projet

TU

Les bords de Marne à Thorigny servent de modèle

TU

L'embouchure du ru du Bicheret que Marne et Gondoire a remise à ciel ouvert en 2022

La collecte des biodéchets prend de l'ampleur

Après Bussy-Saint-Georges (dans le quartier de la gare) et Montévrain en 2024, Dampmart initie à son tour la collecte des biodéchets. 2 points d'apport volontaire ont été installés le 14 avril et un troisième le sera prochainement. Avec ce système, les restes alimentaires déposés par les habitants sont acheminés à un site de déconditionnement à Stains (93) qui en fait un intrant pour les méthaniseurs agricoles de Seine-et-Marne. Ceux-ci génèrent des fertilisants et du biogaz. 4 autres communes de Marne et Gondoire vont adopter cette initiative du SIETREM d'ici la fin juin : Collégien, Ferrières-en-Brie, Gouvernes et Thorigny. Bussy-Saint-Georges va étendre le dispositif à l'ensemble de la ville d'ici fin septembre.

TU

Installation d'un point d'apport à Dampmart le 14 avril

Prairie, bois et verger à Collégien

Quand on aménage les espaces naturels, l'enjeu est de les ouvrir au public sans les dénaturer. Un équilibre que recherche Marne et Gondoire à Collégien en transformant par touches une parcelle de 5,7 hectares aux caractéristiques écologiques intéressantes.

TU

En bordure de cette clairière, les saules ont de temps à autres les pieds dans l'eau et des mares apparaissent puis se résorbent au gré des pluies. De l'autre côté, un boisement se compose de hauts arbres. Cette parcelle en lisière de la ville et bordée au sud par la D406 (qui longe la A4) appartient à Grand Paris Aménagement. C'est sa «mosaïque de biotopes» que la communauté d'agglomération veut soigner et ouvrir au public en y créant un chemin relié aux itinéraires de la vallée de la Brosse.

L'opération est menée avec la mairie de Collégien qui, tout en achevant la construction de logements et d'équipements publics dans son Cœur de village, veut accroître les «espaces de respiration» dans son périmètre. Cette commune de 3500 habitants bordée par deux autoroutes et le RER A et comportant de grandes zones d'activités, sans parler du centre commercial Bay2, a en effet un taux d'urbanisation élevé malgré ses parcs et sentes arborées.

Le chemin qui fera une boucle à travers ce nouvel espace sera nommé promenade Bernard Moitessier. Le nom du navigateur qui parcourait le globe dans les années 1950 et 1960 évoque davantage l'iode du grand large que l'humus du continent. Mais en 1980, sur le plancher des vaches, le marin a rédigé une «lettre aux maires de France» pour les inciter à planter des arbres fruitiers : «des arbres fruitiers qui seraient à tout le monde (y compris aux oiseaux et aux abeilles) (...) représenteraient un symbole pour l'époque de mutation dans laquelle nous devons entrer si nous voulons réussir la construction de l'Europe, et de notre planète». Idéalisme béat ou préscience des enjeux écologiques ? «À Collégien, cette lettre nous inspire encore aujourd'hui», tranche le maire Marc Pinoteau.

La ville qui compte déjà des arbres fruitiers et un mini-potager autour de la mairie, a ainsi souhaité intégrer un verger au plan d'aménagement : des pommiers, poiriers et pruniers de variétés anciennes. Le quinzième et dernier arbre sera planté lors de l'inauguration le 17 mai. 30 arbustes fruitiers seront également mis en terre d'ici l'été. Reinette étoilée, Beurre hardy, Belle fille...Ces pommes franciliennes aux noms d'antan auront donc de nouveau droit de cité à Collégien. «Il y avait beaucoup de pommiers avant à Collégien, se souvient l'adjoint au maire Hien Toan Phan. Mais planter un arbre, c'est facile... Nous voulons aller plus loin et mener un projet pédagogique». Chaque année les grandes sections de maternelle planteront donc un arbre avant leur passage en CP pour enrichir l'arboretum au sein duquel la promenade fera une boucle.

Car en plus du verger, des arbres vont agrémenter la prairie, là aussi des espèces indigènes peu affectées par les maladies et le changement climatique, telles que le bouleau et le tilleul (dont deux sujets ont déjà été plantés). Un préau en bois de 30 m^2 permettra de faire classe dehors. «Les élèves pourraient aussi fabriquer les nichoirs à oiseaux», évoque Olivier Cartigny, chargé de mission espaces naturels à Marne et Gondoire qui ajoute : «naturellement, la prairie se refermerait, colonisée par les saules qui sont adaptés au milieu humide. Si elle est restée ouverte jusqu'à

présent, c'est certainement parce que c'était une pâture à chevaux. Nous allons donc l'entretenir et pourquoi pas y faire paître des moutons.» Car les arbres, c'est bien mais les zones humides sont aussi un habitat de premier choix pour la petite faune et les différentes espèces d'oiseaux. Les travaux entamés en février visent à ménager prairie de hautes herbes et prairie basse, créer un «croissant fleuri» et agrandir la mare permanente. Un chemin en copeaux a également a été tracé dans le massif boisé et une haie plantée pour isoler la prairie de la départementale et de l'autoroute. Tout ceci «pour mettre en exergue la nature», selon le projet de Marne et Gondoire.

TU

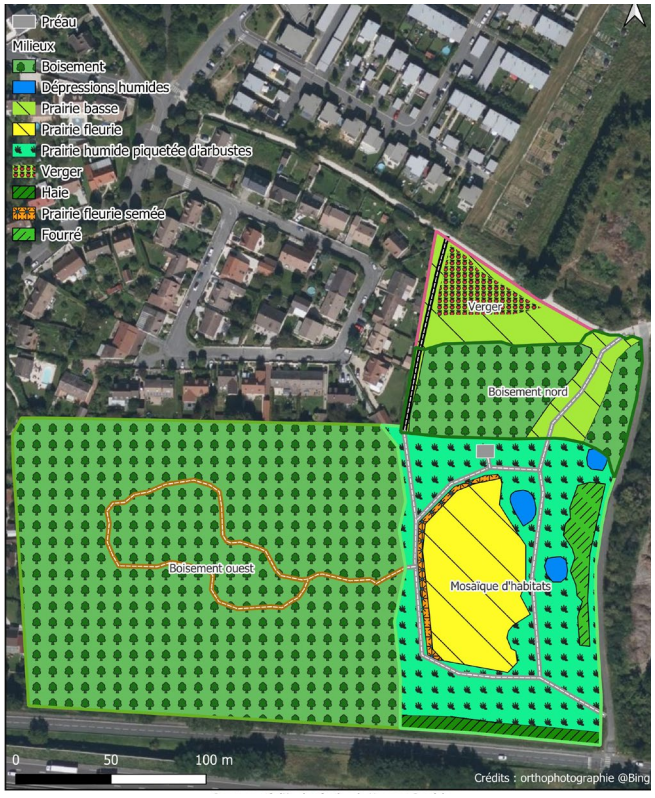

CAMG

TU

EN BREF

Éclairage d'expert

Dans notre dernier numéro, nous avions publié la photo ci-contre pour montrer l'éclairage de la nouvelle passerelle Ferrières-Bussy la nuit. Le Syndicat intercommunal d'études des mobilités urbaines (SIEMU) qui compte de fidèles lecteurs de notre lettre, nous a alors signalé que depuis 2020, les conducteurs d'Engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) doivent porter des vêtements réfléchissants la nuit (gilet jaune par exemple). Ce n'est pas le cas sur cette photo où l'on voit une noire silhouette fugitive (et silencieuse) à trottinette, certes équipée de feux de position. Nous avons donc remplacé la photo. «Les règles s'imposant aux conducteurs des EDPM sont d'autant plus mal respectées qu'elles sont très mal connues du public», fait remarquer le SIEMU. Message transmis !

Chalifert persévère et gagne 600 emplois

Le 7 avril, Marne et Gondoire et la mairie de Chalifert organisaient un petit-déjeuner avec les nouvelles sociétés installées ou en cours d'installation dans la ZAC des Haies du Clos Saint-Éloi. L'aboutissement d'un projet qui a mis du temps à décoller mais fait aujourd'hui le bonheur de la ville et des entreprises.

TU

Laurent Simon, maire de Chalifert, prend la parole

Ça y est, la zone d'activités des Haies du Clos Saint-Éloi a pris son envol. Les deux tiers en sont désormais construits et plusieurs entreprises y ont déjà débuté leur activité. Ce n'était pourtant pas gagné. «Le projet de ZAC a démarré en 1995», a rappelé le maire de la commune Laurent Simon lors d'un petit déjeuner qui, le 7 avril, réunissait les primo-installés, dans les locaux de la société MX Event, spécialisée dans l'événementiel.

Si l'élu, qui à ses heures perdues prend les airs aux commandes d'un petit avion de tourisme, a trouvé le décollage de l'opération très long, il a tenu le cap aux côtés de l'agglomération même quand un vent d'est défavorable a sur le final suspendu pendant deux ans le projet : en cause, des questions d'assainissement et de desserte, entièrement résolues depuis avec les collectivités voisines.

Ce combat de longue haleine a donné son nom à la rue de la Persévérance. Cette boucle dessert la zone et déleste le village du transit routier qui congestionnait sa rue principale il y a encore un an. «Ce nom est parti d'une boutade mais c'est aussi une façon d'évoquer le long chemin pour monter et développer une entreprise», a précisé l'élu. Une belle reconnaissance pour les entrepreneurs présents qui pour la plupart se rencontraient pour la première fois.

Et parmi eux, Lola Donati et Julien Bruant aiment aussi prendre de la hauteur... mais pour mieux retomber. Cascadeurs professionnels, les deux jeunes fondateurs de *We Stunt* cherchaient un bâtiment de 8 à 10 mètres de haut. Les 9,5 mètres de hauteur de leur bâtiment sont parfaits pour s'exercer et former des comédiens de cinéma à leurs spectaculaires acrobaties.

Charpentier, Emmanuel Perrennes préfère lui construire son propre bâtiment pour sa société *Bois 2 Bout* lancée en 2011 et qui devrait bientôt compter une vingtaine de salariés. «Nous étions dans un parc d'affaires à Collégien (dans la ZAE de Lamirault) mais il y a trop de contraintes à respecter pour notre activité. Ici, on pourra notamment stocker dehors.»

On le voit, il n'y a pas que les plates-formes logistiques qui ont besoin de place, les petites entreprises aussi. Mais, celles-ci semblent préférer le rangement vertical : Mx Event, qui possède beaucoup de matériel, apprécie la possibilité de stocker sur plusieurs niveaux et d'avoir pu aménager des bureaux en mezzanine afin d'économiser les mètres carrés au sol, tout comme Alises, qui loue du mobilier pour les foires et expositions. Un dirigeant nous fait d'ailleurs remarquer que cette hauteur de bâtiment est appréciable pour limiter le montant de la taxe foncière.

Aumane Zrika gère lui aussi un bâtiment à étages : la résidence hôtelière, premier bâtiment à être sorti de terre, et qui propose 104 logements en

Aménagement 77

La zone d'activités une fois achevée

location courte durée : «nous avons ouvert en janvier et avons déjà un taux de remplissage de 92%. Nous accueillons beaucoup de salariés de Disneyland». Le groupe Cap West, propriétaire de la résidence, ne compte pas s'arrêter là et va entamer la construction d'un hôtel 4 étoiles de 130 chambres juste à côté. Le long de l'anneau routier du Val d'Europe, la ZAE comptera aussi un pôle commerces et services regroupant entre autres un restaurant Del Arte, un équipement petite enfance et des locaux destinés à des cabinets de santé.

C'est également le positionnement géographique de la zone d'activité, qui a incité David Taing, fondateur du jeune grossiste en pharmacie ARP, à choisir la zone d'activité de Chalifert : «c'est parfait pour livrer nos clients dans l'est parisien, le Val d'Oise, l'Aube et la Champagne.»

Sur ses 7 hectares à la pointe sud de Chalifert, la ZAE est pour l'instant construite aux deux tiers et quasiment tous les espaces publics sont déjà réalisés. «D'ici deux ans, 95 % des lots seront construits. Beaucoup de sociétés veulent s'installer. Nous sélectionnons les demandes et en refusons certaines afin de privilégier l'activité productive et non pas la logistique et les entreprises 'boîte aux lettres' sans salariés sur place. Au total, nous attendons 600 emplois de cette zone», a déclaré le directeur d'Aménagement 77, François Corre devant une vidéo montrant le bassin de recueil des eaux pluviales bordé d'arbrisseaux aux fines tiges agitées par le vent. Une façon d'illustrer l'aménagement paysager soigné des lieux, qui sera renforcé par de nombreuses plantations supplémentaires à l'automne. Un point qui fait écho au mot introductif de Jean-Paul Michel, président de la communauté d'agglomération, qui a souligné que l'équilibre entre nature et urbain concourrait à l'attractivité de Marne et Gondoire pour les entreprises et leurs salariés. Laurent Simon, ne peut que s'en réjouir : «notre commune manquait d'entreprises alors que leur présence est capitale, à la fois pour l'emploi sur place et pour développer nos équipements via les recettes foncières».

C'est bien pour recruter sur place que l'innovante entreprise Stooly, qui fabrique du mobilier en carton, s'est implantée dans la ZAE. «Nous avions des bureaux à Paris et un stockage à Lagny et souhaitions regrouper nos activités. Nous avons également besoin de main d'œuvre qualifiée, ce qui est le cas à Marne-la-Vallée», estime sa cofondatrice Delphine Lau. Développement économique et territorial, même combat !

TU

La résidence hôtelière

Le concert au SESSAD de Saint-Thibault

Du 24 mars au 4 avril, outre les 36 «concerts nomades» dans les écoles et médiathèques, le festival les Ritournelles a proposé des concerts dans cinq établissements pour personnes en situation de handicap. Le 3 avril, un duo de musiciens professionnels venait ainsi à la rencontre des enfants et adolescents du SESSAD de Saint-Thibault-des-Vignes.

TU

Ce jeudi-là, «c'est jour de fête», selon les mots de Sophie, l'une des éducatrice du SESSAD Melanie. Ici, des enfants et adolescents atteints de troubles du neurodéveloppement -qui peuvent être légers ou un peu plus importants- suivent des activités avec des professionnels spécialisés : orthophoniste, psychomotricienne, psychologue, neuropsychiatre et éducatrices spécialisées. La fête, c'est le concert des Ritournelles qui aura lieu dans quelques instants dans un dojo municipal de l'autre côté de la rue.

Tous les enfants et adolescents du centre ont été conviés. Ils sont une vingtaine à avoir pu se libérer avec l'autorisation de leurs parents. Ils suivent leur scolarité en élémentaire et au collège dans des classes Ulis ou en Segpa, au sein desquelles des professionnels du centre les accompagnent. Cet après-midi là, pas de cours donc mais de la musique !

«Nous accueillons les Ritournelles depuis longtemps, peut-être depuis sa création *(2013)*. On nous l'offre chaque année». D'autres organismes que Marne et Gondoire proposent-ils des activités au SESSAD ? «À ma connaissance, c'est la seule proposition extérieure qui nous est faite», répond Sophie en réfléchissant. Les services culturels de la communauté d'agglomération ont donc visé juste en allant au-devant des structures d'accueil de public en situation de handicap.

Maintenant, place à la musique ! Sur scène, Dominique Pistilli et Betty Seymour commençent à jouer en douceur des chants d'Afrique de l'ouest en langues mandingue et wolof, réarrangés par leurs soins. Aux mélodies douces à la guitare, succèdent des rythmes de plus en plus percutants. Un chant sénégalais traditionnel fait se lever et danser l'assistance. Dominique, alias Dom'Fo est au djembé, Betty aux dunduns. Tous deux chantent et font chanter le public (au sein duquel quelques parents) qui participe aussi en tapant trois fois de suite dans les mains à des moments précis. Betty utilise également des kass-kass, sortes de maracas faits de cordes et coques de fruits.

À la fin du concert, les enfants qui le souhaitent discutent avec les deux musiciens et s'initient brièvement aux instruments. Ils sont à l'écoute et concentrés. Taper à plat au centre de la peau en laissant rebondir le bras donne au djembé un son de basse. La frapper sur le bord produit une sonorité tonique, plus aiguë si on le claque doigts légèrement ouverts. «La musique est un moyen de développer l'écoute, de poser sa voix et de se concentrer», nous avait dit Sophie avant le concert. Elle-même a appris à jouer du djembé et y initie deux enfants du centre le mardi.

Professeur du conservatoire intercommunal à Collégien, Dominique Pistilli est lui-même éducateur spécialisé. «La musique est un langage universel qui met tout le monde au même niveau. Je travaille au GHEF. Des enfants qui ne peuvent pas parler, peuvent s'exprimer par la musique,

participer avec les autres». C'est cette vision «thérapeutique» de la musique qui a réuni Betty et Dominique il y a deux ans et demi, elle comme élève du conservatoire, lui comme professeur. Betty est sophrologue et musicothérapeute. Comme Dominique, elle aussi avait déjà voyagé en Afrique : « j'ai participé à la construction d'une école au Sénégal». Originaire des Antilles, elle est très chanson française : «Georges Brassens, Edith Piaf, Yves Montant… ».
Mais dans son duo avec Dominique, c'est la musique africaine qui prédomine. Pour son côté direct ? «La musique classique aussi peut procurer de grandes émotions», répond-t-elle doucement. J'ai tendu le bâton pour me faire battre : authenticité musicale ne peut pas rimer avec idées toute-faites… Une voix enfantine et enjouée rompt l'embarras : «regarde Thomas, je sais faire le grand-écart !» Démonstration immédiate de la dénommée Anaïs sur le tatami… qui rejoint dans la foulée ses camarades pour aller goûter au SESSAD. Ça aussi, c'est direct ! Et ça parle au cœur. Attendez, j'arrive !

Élodie dutot

TU

Clara Brégeon

À L'école maternelle Charles Perrault de Bussy-Saint-Georges, au SESSAD Melanie de Saint-Thibault et à l'école primaire de Gouvernes

VU

Les journées des métiers d'art

16 artisans présentaient leurs savoir-faire lors des journées européennes des métiers d'art du 4 au 6 avril. Le public a pu s'initier à leurs techniques, dont la broderie au moulin Russon.

TU

Atelier broderie au moulin Russon

TU

Alberto Comé (à droite), luthier à Lagny

De nouveaux équipements sportifs

Tennis à Lagny

TU

Lagny ajoute 5 courts de tennis à son parc des sports : 3 courts intérieurs et 2 courts extérieurs. Ce nouveau complexe prend le nom de la championne Mathilde Johansson (au centre ci-dessous). La joueuse qui a débuté à Vaires et Lagny a été 3e Française et 59e mondiale en 2009. L'inauguration avait lieu le 5 avril. 2 terrains de tennis-padel compléteront le complexe à l'été.

Mélanie Le Manach

BMX à Pomponne

Mairie de Pomponne

Une piste verte pour débuter et une piste rouge pour plus de fun : le nouveau pumptrack de Pomponne s'adresse aux jeunes férus de BMX, roller, skate et trottinette. S'il n'entend pas concurrencer le pumptrack géant de Montévrain et ses 780 mètres de tracé, cet équipement offre toutefois une nouvelle vie au terrain en stabilisé du stade des Cornouillers. Et puis avec 136 mètres de piste, celui-là aussi est le plus grand de France… dans la catégorie modulaire ! L'inauguration avait lieu le 12 avril en présence de plusieurs maires et élus de Marne et Gondoire.

Mairie de Pomponne

Athlétisme et football à Montévrain

TU

Le complexe Montévrain Sports Académie se dote d'un stade avec un terrain de football ceinturé d'une piste d'athlétisme au tartan bleu du plus bel effet, couleur qui favoriserait la concentration des athlètes. La ville a mis en service l'équipement le 17 mars et l'inaugurera lors d'une journée portes ouvertes le 24 mai.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS
SUR RENDEZ-VOUS

On vous débarrasse ?

La collecte des encombrants sur rendez-vous remplace les ramassages collectifs dans maintenant 8 communes de Marne et Gondoire. Quels en sont les avantages ? Explications.

SIETREM

Depuis l'année dernière, le SIETREM (syndicat en charge de la collecte et du traitement et des déchets des particuliers) développe la collecte des encombrants sur rendez-vous. L'année dernière, Bussy-Saint-Martin, Chanteloup, Conches, Dampmart, Guermantes, Montévrain et Saint-Thibault ont adopté ce nouveau mode de collecte en remplacement des tournées collectives à dates fixes. En dehors de Marne et Gondoire, Chelles, Champs-sur-Marne, Courtry, Montfermeil et Vaires ont aussi opté pour ce système. Et ce mois-ci, les communes de Collégien, Pomponne et Torcy le mettent en pratique à leur tour. «C'est donc la moitié des communes (15 sur 31) et la moitié de la population du SIETREM qui bénéficie de ce service personnalisé», énonce Erwan Aubry, responsable des collectes au SIETREM, lors d'une réunion publique sur le sujet à Collégien le 7 mars.

Selon le syndicat, cette formule apporte de la souplesse aux habitants qui n'ont plus à attendre la prochaine tournée pour se débarrasser de leurs encombrants, ce qui peut atteindre plusieurs mois dans certaines communes. Il suffit de prendre rendez-vous par téléphone ou en ligne pour convenir d'une date et laisser le jour J son ou ses objets devant chez soi. La société Sepur, prestataire du SIETREM, se charge de venir les ramasser.

Avec ce nouveau système, le syndicat observe une chute du tonnage collecté qui a diminué d'un tiers à Champs et même de moitié à Chelles, où il est passé à 600 tonnes sur 12 mois contre 1200 tonnes l'année précédente. Le SIETREM attribue ce phénomène à une réduction des «apports extérieurs», rendus difficiles par la collecte sur rendez-vous. «Lors des collectes collectives, des commerçants et autres professionnels peuvent être tentés d'ajouter leurs propres objets aux regroupements d'encombrants. Or le ramassage est réservé aux particuliers», explique Erwan Aubry. Pour corroborer son propos, l'agent a fait son calcul : la réduction de tonnage ne se traduit pas par une augmentation en même proportion des apports en déchetterie. Il en déduit que ces fameux apports extérieurs sont bien des déchets professionnels, qui suivent des circuits distincts des déchetteries du SIETREM, réservées aux particuliers.

Les élus se réjouissent pour leur part de ne plus voir la voie publique parsemée de tas d'encombrants la veille des ramassages et sillonnées par des camionnettes de maraudeurs à l'affût de tout objet métallique pour le revendre. Lors de la réunion publique à Collégien, le maire Marc Pinoteau a également rappelé que les jours de collecte, ses services techniques étaient à pied d'œuvre toute la journée pour nettoyer la chaussée, enlever et stocker les déchets refusés par les éboueurs. «Pendant ce temps, nos agents ne font pas autre chose. C'est donc onéreux pour la commune. Avec le nouveau système ils pourront se consacrer à leurs autres tâches»

Ce faisant, le maire met en lumière un autre

objectif de cette nouvelle modalité de collecte : réduire la part des déchets refusés. Grands cartons, pots de peinture, gravats, pneus, électro-ménager, miroirs… Ces déchets doivent être apportés en déchetterie pour traitement ou recyclage et ne sont donc pas collectés comme encombrants. «Lorsque les gens appellent pour prendre rendez-vous, nous leur demandons de préciser ce qu'ils veulent que nous venions ramasser. Et si les déchets qu'ils mentionnent ne sont pas acceptés, nous leur indiquons où les déposer. Idem sur internet.»

Dans les immeubles de plus de 6 logements, des référents doivent être nommés, à charge pour eux de prendre les rendez-vous. «Il s'agit dans la majorité des cas des gardiens ou sociétés de ménage. Ils peuvent prendre 3 rendez-vous mensuels à l'avance pour couvrir un trimestre. Nous avons fait un grand travail d'information auprès d'eux et des syndics, qui connaissent le sujet parfaitement.»

Les habitants en pavillon ont eux droit à 15 passages par an. «On ne refusera pas de passer une ou deux fois de plus si nécessaire. Le volume par ramassage est limité à un mètre cube, avec là aussi une marge d'ajustement : «il est possible au cas par cas de déposer plus, une cuisine entière par exemple». Depuis 2 ans, la plupart des encombrants sont incinérés dans les fours du SIETREM après un broyage sommaire afin de limiter au maximum les apports en centre d'enfouissement.

À Pomponne, les habitants ont bien pris le pli puisque seulement 7 personnes ont sorti leurs encombrants le 1er avril, jour où aurait normalement eu lieu la collecte collective. «Nous avons fait un effort soutenu de communication et cela a bien fonctionné», se réjouit le maire Arnaud Brunet.

Sous l'impulsion de son président Christian Robache, le SIETREM qui veut agir «pour le service aux habitants et pour l'environnement», affine ainsi ses modes de collecte. Des solutions alternatives au bac bordeaux sont désormais également développées progressivement pour les biodéchets (composteurs partagés et point d'apport volontaires) avec là aussi une bonne adhésion du public.

Comment ça marche ?

La prise de rendez-vous s'effectue au 01 60 43 51 96 ou sur sietrem-encombrants.fr

En ligne, après avoir indiqué son adresse postale, l'interface permet de sélectionner les déchets par catégorie et d'apporter des précisions librement. La case «autres» conduit vers un champ de recherche. Pour tester, je tape «pot» et n'ai pas le temps de taper «peinture» qu'un tableau m'informe déjà que le pot de peinture est à apporter en déchetterie. Le pot de fleurs (s'il n'est pas en terre cuite) est en revanche accepté. Voilà qui est précis et évite tout refus le jour du ramassage. Va pour le pot en plastique !

Il ne reste plus qu'à compléter ses coordonnées, et créer un mot de passe. Trois dates de rendez-vous me sont proposées : 23 avril, 11 mai ou 28 mai. On est le 10 avril, cela fait donc un peu moins de deux semaines à attendre. Sachant que les tournées de ramassage avaient jusqu'à présent lieu une fois par mois à Collégien et tous les deux mois à Pomponne, le gain de temps est manifeste. À Pomponne, il aurait fallu attendre le 2 juin si l'ancien système avait perduré. Je valide le 23 avril et reçois une confirmation par mail. Il ne me restera plus qu'à sortir mon encombrant le jour sélectionné… L'enlèvement me sera alors confirmé par mail. Mais en un clic, j'annule cette demande factice de mon tableau de bord.

Flemmard Machoman, notre expert de la maison, a testé pour vous la collecte des encombrants sur rendez-vous. Il aurait mieux fait de s'abstenir...

«D'abord jeter un œil aux consignes. Pour quels déchets peut-on prendre rendez-vous ? Contrairement au matelas et au canapé, le conjoint ne figure pas sur la liste des encombrants dont on peut demander à être débarrassé. Et s'il est vissé dessus ? Ce n'est pas indiqué non plus... Quant à la télévision, ce «déchet d'équipement électrique et électronique» (DEEE) doit être rapporté en magasin ou en déchetterie pour recyclage. Parfait tout ça !

Ce premier écueil passé, qu'en est-il des caisses de bouteilles vides : refusées ! Aucun objet en verre dans les encombrants, qui pourrait se casser et dont les éclats joncheraient alors le trottoir. En revanche, les caisses plastique sont acceptées. Bon... Et les cartons ? Je ne parle pas de ceux des pizzas, qu'en trieur d'élite je mets au bac jaune tous les soirs, mais de celui de mon nouvel écran plasma. Négatif ! Les gros cartons doivent être déposés en déchetterie ou dans les points d'apport spécifiques. Par contre, je vois que la planche à repasser est présentée en exemple de ce qui peut être mis aux encombrants. «On a ça nous, chérie ?

Elle est cassée ? Oh, génial, bouge pas, je prends rendez-vous ! Oui je sais, ça je peux faire. C'est vrai que je suis un peu l'expert informatique de la maison. Alors, alors... J'espère que ce n'est pas long... *(trois minutes plus tard)* Voilà, c'est fait ! Ils viennent mardi prochain. Il faudra la

sortir le matin avant 8 heures, pas la veille, pour pas que d'autres gens ajoutent des choses dont ils n'ont plus utilité, du type aspirateur, pneus, pots de peinture... et qui seront refusées. Tu te rends compte ? Se débarrasser chez les autres... Bon, tu y penseras à sortir ta planche ? Quoi moi ? Mais ce n'est pas moi qui l'ai cassée ! Comment ça, «pas de danger» ? Tu dis ? Tu as peur de confondre avec ma planche de surf ? Bon, bon... Il faudra juste que tu me dises où elle est alors. Je demanderai au gardien en face quand est-ce qu'il a rendez-vous. Ils ont jusqu'à onze heures en immeuble vu qu'ils ont plus de choses à sortir ! Une petite planche en plus, ce n'est pas méchant !»

Note de la rédaction : suite à cette chronique, Flemmard Machoman ne fait plus partie de notre équipe d'experts. Motif : 'trop encombrant'. L'intéressé l'a plutôt bien pris : «ça de moins à faire !»

Nouvelle saison - manche 1

TU

TU

TU

Trouvé ?

Vous avez trouvé au moins une réponse ?
Envoyez-la à hebdo@marneetgondoire.fr
À la clef, un lot pour qui remportera 3 manches.

Réponses de la cinquième manche

Châteauform'

TU

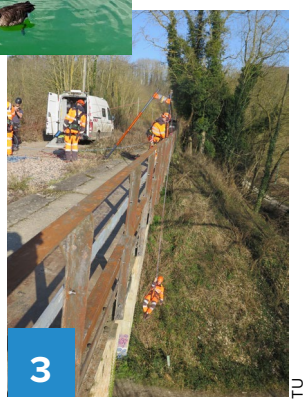

TU

1 Guermantes, le château du 17e siècle aux jardins dessinés par André Le Nôtre et classé Monument historique. Ce domaine qui couvre 80 hectares est aujourd'hui un lieu de séminaire géré par la société Chateauform'.
✅ Yves Bouquet, Jean-Claude Dorier, Sylvie Lafon, Michèle Petitot, Jean-Paul Zita

2 Le pont de chemin de fer désaffecté entre Chalifert et Dampmart.
Le 3 mars, une équipe d'inspection des ouvrages d'art de la SNCF s'y formait à l'utilisation d'un nouveau matériel de descente.
✅ Yves Bouquet, Jean-Paul Zita

3 L'étang de la Loy à Gouvernes
✅ Yves Bouquet, Jean-Paul Zita

Classement final

🏆🏆🏆 3 victoires : Yves Bouquet
Bravo Yves, vous avez gagné un lot surprise !

🏆🏆 2 victoires : Jean-Paul Zita

🏆 1 victoire : Sébastien Cruble, Sylvie Lafon, Edwige Lagouge, Corinne Manresa, Michèle Petitot

Félicitations à tous les participants !

MARNEetGONDOIRE communauté d'agglomération
Marne et Gondoire Scope - Lettre numérique d'actualité de Marne et Gondoire
N°215 - Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire, avril 2025
Conception, rédaction, mise en page : Thomas Umiastowski